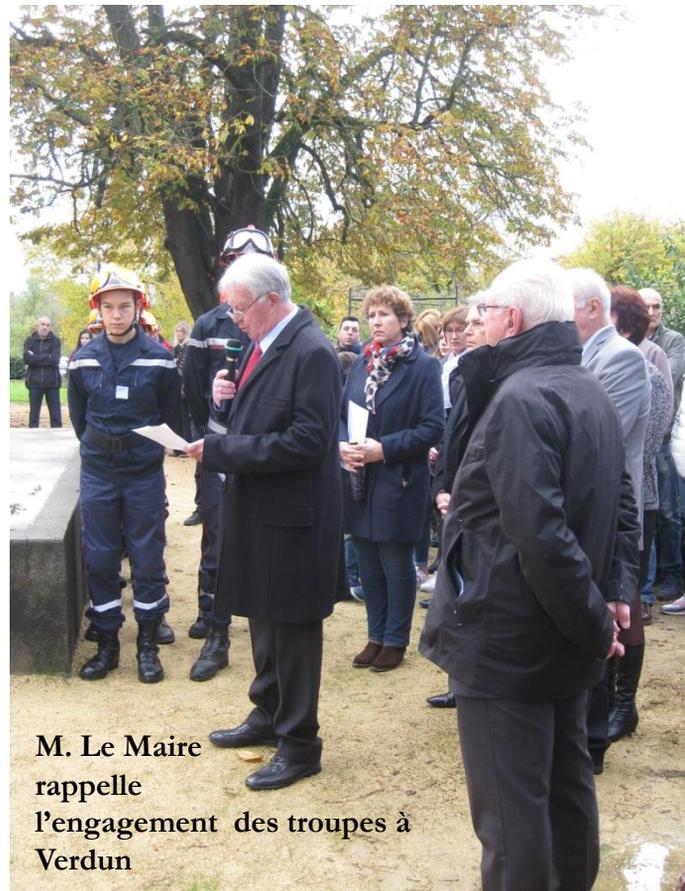


Bulletin municipal de la commune d'Arthès – 2<sup>e</sup> semestre 2016

## Commémoration du centenaire de la Bataille de Verdun 1916 - 2016



Les enfants d'Arthès prêts à entonner la Marseillaise



M. Le Maire rappelle l'engagement des troupes à Verdun

### Cérémonie du 11 novembre 2016

« Des femmes et des hommes ont payé de leur vie leur engagement pour la défense de notre pays et de ses valeurs..... »

Veillons à ce qu'aucun de nos enfants ne l'ignore en poursuivant l'indispensable travail de mémoire. »

# ÉVÈNEMENTS 2016

Remise de la médaille de la ville d'Arthès  
à  
M<sup>me</sup> Janine Pillemont et  
M. Pierre Pillemont, le 2 décembre 2016



Janine Pillemont est née à ARTHÈS en 1933. Scolarisée à l'école primaire d'Arthès, au collège des jeunes filles d'ALBI puis en faculté de droit à Toulouse, elle est devenue inspecteur général des impôts et a déroulé sa carrière d'abord en région parisienne pour la terminer à Albi en 1993.

De 2001 à 2008, Janine s'engage à la gestion de la commune en tant qu'adjointe aux finances. Elle s'implique pleinement, adopte une gestion très rigoureuse et « orchestre » les finances de la commune en bonne mère de famille.

Pierre Pillemont est né en 1929. Il a vécu une jeunesse atroce. Très jeune, il est emprisonné dans un camp de concentration jusqu'à la libération en 1945. Malgré toutes les atrocités, les difficultés, il est aujourd'hui parmi nous. Nous apprécions le courage et la volonté de Pierre dont il a fait preuve. Depuis son arrivée à Arthès il s'est fortement impliqué dans la vie associative d'Arthès, en particulier à l'Amicale des retraités.

Janine et Pierre, vous avez fortement contribué à l'enrichissement du patrimoine collectif, associatif, et à l'amélioration de la vie communale et sociale.

Aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir vous honorer de ce titre civique et vous offrir la médaille de la commune, qui représente l'expression sincère de la reconnaissance de la population, des élus, des associations et de vos pairs.

---

Félicitations à l'Association Arthès City Rock pour sa première organisation du concert caritatif de NOËL à la fin du mois de novembre. Ci-dessus une photo de l'ensemble des jouets neufs récoltés, c'était le ticket d'entrée. Ils ont été transmis en intégralité au Secours Populaire Français et seront redistribués aux 600 familles tarnaises aidées par cette association le 22 décembre, salle de l'Albaret à Saint-Juéry.

Depuis deux ans, cette association est aussi à la baguette pour l'organisation de la fête de la Musique. Cette très belle initiative, qui lui revient, soutenue par le Conseil Départemental, la commune d'Arthès, quelques sponsors, le comité Action Jeunes Tarn. Très belle opération à reconduire en 2017.





Durant les vacances scolaires, nous avons profité de ces deux mois pour exécuter d'importants travaux dans nos écoles.

À l'école maternelle et au Groupe Scolaire, les clôtures ont été changées, les accès modifiés et les mises aux normes « ACCESSIBILITÉ » ont été réalisées. De nouvelles portes ont été mises en place pour éviter l'intrusion dans les écoles. Cette sanctuarisation des bâtiments scolaires assurera une sécurité pour les élèves, les enseignants et le personnel communal. C'est une recommandation prioritaire suite aux évènements qui ont bouleversé toute la nation.

Cette rentrée des classes s'est bien passée, nous avons réservé une surprise à tous les élèves du primaire en équipant toutes les classes d'un tableau numérique interactif. Ces outils à la pointe du modernisme ne doivent pas pour autant faire leur faire oublier les fondamentaux nécessaires dans leur quête du savoir.

Cette année, il faut souligner l'ouverture d'une nouvelle classe au primaire. Nous le devons en partie à la population nouvelle qui vient s'installer de façon temporaire ou définitive sur notre commune et par conséquent, les enfants sont accueillis dans nos écoles.

À bien des égards, toute cette jeunesse a besoin de notre attention et de notre aide pour pouvoir s'épanouir dans ce contexte scolaire et périscolaire. Nos prédécesseurs l'avaient bien compris en créant, il y a vingt-cinq ans, le SIVOM ARTHÈS-LESCURE par une mutualisation précoce.

Au fil du temps, et plus récemment, les transferts et suppressions de compétences ont réduit le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) à un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), mais pour autant l'action en faveur de la jeunesse a été préservée.

Aujourd'hui, il est devenu l'objet de toutes nos attentions, mais nous sommes inquiets sur son devenir. Il faudra faire preuve de responsabilités et de sagesse au cours de nos discussions et décisions prises en Comité Syndical afin de surmonter nos divergences et éviter ainsi son démantèlement. Ce SIVU doit continuer à vivre, sans être vidé de sa substance. Il doit rester un centre d'intérêt pour tous les enfants de nos deux communes ; ne les décevons pas, eux et leurs familles.

À l'approche de ce nouvel an, les élus se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, beaucoup d'espoir et le meilleur pour 2017.

Le Maire  
Pierre DOAT

À toutes et à tous, bonne et heureuse année.



Une mention toute particulière est à décerner à l'ACA, Association Culturelle d'Arthès, pour la grande qualité de son travail dans la recherche et l'organisation de l'exposition et des spectacles qui ont précédé les manifestations du 11 novembre 2016.

Soutenons l'ACA ! <http://acarthès.free.fr>

Théâtre : "Matériaux 14 Ombres portées »

Cabaret : "Florilège de voix pour la paix » avec les "Chœurs d'Arthès« et de la chorale Modus Vivendi

Récit à voix nue : "Jaurès raconté par son peuple »

## Résumé non exhaustif des décisions prises lors des derniers conseils municipaux :

**Nota :** La totalité des comptes rendus des conseils municipaux peut être consultée en mairie et désormais en ligne sur le site internet de la mairie.

Pour s'y retrouver :

**Délibération N° chronologique/deux derniers chiffres de l'année en cours**

### Conseil municipal du 6 avril 2016

#### Délibération N° 35/16

Attribution d'une subvention à l'association l'ILE OZ'ENFANTS d'un montant de 330 € suite à la demande déposée en date du 18 mars 2016.

#### Délibération N° 36/16

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée Délibérante que l'OMEPS d'Arthès organise et anime la Journée Nature du 9 avril 2016. Il propose d'aider financièrement cette association pour les frais qu'elle va engager en lui versant une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € (deux cents euros). À l'unanimité, le conseil municipal adopte cette proposition.

#### Délibération N° 37/16

### **Projet de construction d'un outil de production d'eau potable mutualisé. (extraits de la présentation)**

Les communes d'Albi, Arthès, Lescure d'Albigeois et Saint-Juéry ont créé un groupement de commande pour la construction d'un outil de production d'eau potable mutualisé. La réalisation des études de faisabilité a été confiée à un bureau d'études spécialisé, IRH Ingénieur Conseil.

Cette étude a conclu que le projet le plus pertinent consiste en la construction d'une nouvelle station de production d'eau potable sur le **site de Caussels à Albi** en raison de l'historique du site et des réseaux existants. L'enveloppe financière pour les travaux était estimée en valeur 2013 à 16 815 000 € HT (hors frais de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage mais compris les travaux éventuels de nouveaux réseaux d'interconnexion entre les communes et le site de production). Il s'agit de l'évaluation financière la moins onéreuse de l'ensemble des possibilités étudiées. ....

La répartition du coût entre les communes a été déterminée en fonction de la consommation cible définie par chaque commune et prise en compte pour le dimensionnement de la nouvelle station, à savoir 76,02 % pour Albi, 5,51 % pour Arthès, 8,45 % pour Lescure d'Albigeois et 10,02 % pour Saint-Juéry.

La commune d'Albi sollicitera les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour un montant correspondant à 30 % de l'intégralité du projet; ainsi que l'aide du Conseil Départemental du Tarn à hauteur de 40 % du projet pour les parts des communes d'Arthès et de Lescure d'Albigeois.

Après lecture et débat, le conseil municipal approuve la convention de co-maîtrise d'ouvrage et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signer.

### Conseil municipal du 1<sup>er</sup> juin 2016

#### Délibération N° 38/16

Sur la proposition de Monsieur le Maire, après avoir délibéré, le conseil municipal décide de reverser sous forme de subvention exceptionnelle à l'association ci-après dénommée : «TOP FORME ARTHÈS», les droits de place encaissés par la Collectivité à l'occasion du vide-dressing du 10 avril 2016, droits qui s'élèvent à la somme de 365,40 €.

#### Délibération N° 44/16

### **CONVENTION ARTHÈS/SAINT-JUÉRY – FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET 2016**

Les deux communes sont parties prenantes à parts égales dans la prise en charge de toutes les dépenses effectives liées à l'organisation de cette manifestation festive.

Après lecture des termes de la convention, à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer ce document précisant les obligations des deux parties.

## **Délibération N° 45/16**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de passer un contrat avec la Société STEPHAN INFORMATIQUE dont le siège est à Carmaux (81).

Ce contrat de maintenance informatique ayant pour objet l'entretien et le dépannage du matériel informatique, des applications de bureautique. Il ajoute que ledit contrat est conclu pour une durée de 3 ans.

Le Prestataire, à la demande du Client, interviendra sur les sites suivants :

Mairie, Groupe Scolaire, y compris RASED et Bibliothèque, École Maternelle et Maison des Associations.

## **Délibération N° 46/16**

Monsieur le Maire propose de reconduire l'adhésion de la Commune au Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn après avoir précisé que la part communale des frais d'inscription sera refacturée en totalité en cours d'exercice aux familles ayant inscrit leur(s) enfant(s) au Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn.

À l'unanimité, le conseil municipal autorise cette reconduction.

## **Conseil municipal du 12 juillet 2016**

### **Délibération N° 53/16**

Monsieur le Maire propose de reverser à L'Office Municipal d'Education Physique et Sportive d'Arthès (OMEPS) sous la forme d'une subvention exceptionnelle l'équivalent des droits de place perçus par la Commune le 3 juillet 2016 à l'occasion du vide-greniers que ledit Office a organisé à l'occasion des fêtes annuelles d'Arthès. Ils se sont élevés à 1.137,50 € (mille cent trente sept euros et cinquante cents). Adopté à l'unanimité.

### **Tarifs cantine scolaire**

Suite à la présentation à l'assemblée par Madame ROQUEFEUIL de l'ensemble des informations relatives à la facturation des repas servis et achetés au restaurant scolaire.

Après analyse complète et suite aux conclusions de la commission Finances et Écoles du 11/07/2016 il est décidé à l'unanimité de maintenir les tarifs actuels. La participation de la commune s'élève à 1.21 € par repas (hors travaux, matériel, investissement...)

## **Conseil municipal du 29 septembre 2016**

### **TFCE 2017 (TAXE FINALE SUR LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE)**

Monsieur le Maire rappelle que le taux actuel en vigueur est de 6, et qu'il est possible de l'augmenter pour atteindre 8 ou 8.5.

Après discussions, il est décidé de ne pas augmenter ce taux.

### **Délibération N° 59/16**

À l'unanimité, le conseil municipal accepte le principe de participation de la Commune aux frais de gestion et d'organisation de l'opération nommée « École et Cinéma » à raison de 1,50 €/élève/an. Il ACCEPTE également le versement d'un complément de 1 €/élève nécessaire au financement des entrées dans les salles de cinéma étant convenu que les coopératives scolaires prennent à leur charge 1,50 € / élève.

## PRÉSENTATION

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'Arthès (C.C.A.S.) gère un service de portage de repas à domicile ayant pour objet de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou diminuées physiquement.

Les repas sont confectionnés, fournis et livrés par la Société ANSAMBLE.

## COMMENT S'INSCRIRE ?:

Les inscriptions sont à faire auprès du secrétariat de la mairie soit en téléphonant soit en vous déplaçant. Lors de votre demande d'inscription, vous devrez préciser la fréquence des repas hebdomadaires désirée ainsi que la période considérée.

La livraison des repas prendra effet **1 semaine après votre demande d'inscription.**

## **MAIRIE D'ARTHÈS**

**Place Jean Jaurès**

**81160 ARTHÈS**

**☎ : 05.63.55.10.11**

**du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 – de 13 h 30 à 17 h 30**

## QUELLE EST LA COMPOSITION DES REPAS ? :

Chaque repas sera composé de 6 éléments (en barquette sous vide) :

- 1 potage (toute l'année)
- 1 entrée (crudité, charcuterie ...)
- 1 plat protidique (viande, poisson ...)
- 1 légume ou féculent d'accompagnement
- 1 fromage ou produit laitier
- 1 dessert (pâtisserie ou fruit)
- Pain



**Le plus : une pâtisserie les dimanches, les jours fériés et aux dates anniversaire**

**Repas festifs** : pour marquer certains événements (semaine du goût, anniversaire ...)

**Repas à thèmes** : pour marquer des repères annuels (1<sup>er</sup> mai, Pâques, Noël, 14 juillet ...)

## QUEL PRIX ?

**Prix TTC du repas, livré à domicile, en liaison froide: 6,96€ (jusqu'au 31/12/2017).**

Le tarif est fixé chaque année par le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'Arthès selon la révision des prix proposée par la Société ANSAMBLE.

## COMMENT RÉGLER LES REPAS ?

Le règlement des repas se fera auprès des services de la mairie, à terme échu, **uniquement par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public.** Toute modification après paiement donnera lieu à une régularisation le mois suivant.

## COMMENT COMMANDER LES REPAS ?

Elles sont directement passées au livreur de la Société ANSAMBLE au moyen **de grilles de menus à choix multiples grâce auxquelles vous pourrez composer vous-même vos repas et choisir en fonction de vos goûts alimentaires.**

Les menus sont communiqués **6 semaines avant le début des prestations et pour un mois complet.**

# PORTAGE DES REPAS

## COMMENT SONT LIVRÉS LES REPAS ?

Les repas sont livrés sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) avant 10 h le matin. Toutefois, les heures de livraison sont susceptibles d'être modifiées en fonction des impératifs de services. Nous ferons malgré tout notre possible pour maintenir un créneau horaire stable afin de vous permettre de vous organiser.

### Fréquences des livraisons hebdomadaires :

- lundi : livraison du repas du lundi
- mardi : livraison des repas du mardi et du mercredi
- jeudi : livraison du repas du jeudi
- vendredi : livraison des repas du vendredi et du week-end

### Livraison des jours fériés :

— livraison du repas la veille du jour férié

### Livraison si le jour férié tombe un lundi :

— livraison le vendredi des repas du vendredi, du week-end et du jour férié

## AU SUJET DES RÉGIMES :

Tous les régimes sont pris en compte et respectés. Il vous suffit pour cela d'en informer le livreur de la Société ANSAMBLE et/ou les services administratifs de la mairie.

Si vous êtes déjà bénéficiaire des livraisons des repas à domicile, et si votre médecin vous prescrit un régime alimentaire, un régime spécifique ou des repas à texture particulière auxquels vous n'étiez pas jusqu'alors assujettis, vous devrez en avvertir dans les meilleurs délais le livreur de la Société ANSAMBLE ainsi que les services de la mairie.

## AU SUJET DES MODIFICATIONS :

Toute modification ponctuelle (ajout ou annulation de repas) doit être faite auprès des services de la mairie en respectant **un délai d'au moins 48 heures avant la livraison des repas ajoutés ou annulés. Passé ce délai, les repas seront facturés quelle qu'en soit la raison.**

En cas d'urgence (hospitalisation ...), et dans ce seul cas, la cessation de livraison des repas sera d'effet immédiat et les repas non consommés ne seront pas facturés si, et seulement si, vous en avez averti par tout moyen à votre convenance les services de la mairie **au plus tard la veille de la livraison avant 10h. Passé ce délai, le ou les repas vous seront facturés.**

## RESPONSABILITÉS

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Communes d'Arthès et la Société ANSAMBLE s'engagent à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires dont ils disposent pour assurer la livraison des repas. Toutefois, la responsabilité du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'Arthès ne saurait être mise en cause, en cas d'impossibilité de livraison due à un cas de force majeure indépendant de sa volonté.

## RÈGLES PARTICULIÈRES

Le bénéficiaire s'engage à respecter la chaîne du froid et les dates limites de conservation rappelées dans le livret d'accueil remis par la Société ANSAMBLE.

En cas de litige concernant la qualité de la prestation, les usagers doivent en informer la mairie qui s'efforcera de régler le problème dans les meilleurs délais.

En cas d'absence injustifiée du bénéficiaire lors de la livraison du repas, celui-ci sera conservé par le livreur de la Société ANSAMBLE, détruit et facturé au bénéficiaire.

# Donne du rythme à ton temps libre avec le CAJI.

Les vacances de Toussaint ont fait la part belle à la créativité avec des animations telles que : création d'écharpes chèches, « customisation » d'étagère murale et cuisine.

Les sportifs en avaient aussi pour leur compte avec du basket, speedminton, disc golf, kinn ball, taekwondo, etc.

Sans oublier les sorties karting, « adventure rooms », et cinéma.

Nous avons aussi rencontré le service jeunesse de Cagnac les Mines pour une journée consacrée à diverses animations sportives, une excellente rencontre conviviale avec partage dans la bonne humeur.

Ce sont, en tout et pour tout, 174 places d'animation qui ont permis à 51 jeunes Arthésiens et Lescuriens de passer des vacances on ne peut plus rythmées avec l'équipe d'animation composée de Camille, Gaëlle et Fabrice.

Nous rappelons que toutes ces actions sont ouvertes à tous les jeunes de 11 à 17 ans des communes d'Arthès et de Lescure. Il suffit pour y participer d'être inscrit au CAJI.

Cette inscription est gratuite, la faible participation financière demandée pour les activités est calculée en fonction du numéro d'allocataire CAF. Le CAJI n'est pas ouvert pendant les vacances de Noël.

Toute l'équipe du CAJI vous souhaite de bonnes fêtes et vous donne rendez-vous pour les prochaines vacances d'Hiver.



Un groupe à ADVENTUREROOMS



Initiation au padel

## **IMPORTANT :**

**Pour les enfants qui sont entrés en 6<sup>e</sup> ils ont été inscrits automatiquement au CAJI pour 2016-2017 à la seule condition d'avoir fréquenté le CLAE ou le centre de loisirs en CM2.**

**Pour les autres la réinscription pour l'année 2017 ne se fera pas automatiquement.**

N'oubliez pas de nous ramener la fiche sanitaire de liaison ou de venir vous renseigner au CAJI.

## **Contact :**

Maison du CAJI Arthès Lescure  
10 avenue de l'Hermet (en face de la Mairie)  
81380 Lescure d'Albigeois  
☎ 05 63 55 27 62

Courriel : [courrier@sivom-arthes-lescure.fr](mailto:courrier@sivom-arthes-lescure.fr)

## Sortie patrimoine pour les CE1 et les CE2 au musée du verre de Carmaux (compte-rendu élaboré par les élèves)

**Jeudi 10 novembre**, nous sommes allés visiter le musée du verre avec nos maîtresses, Madame Galliet et Madame Marchand. Les mamans de Lucie et Mathilde, Madame Assié et Madame Lavergne nous accompagnaient.

Nous avons été accueillis par Karine et Chrystelle, les deux guides du musée.

Nous avons 3 activités prévues pour la journée : une activité manuelle, une démonstration de souffleurs de verre et une visite guidée du musée.

### **L'activité manuelle**

Chrystelle nous a fait observer un vitrail et nous a expliqué comment s'y prenaient les maîtres verriers pour le fabriquer. Nous ne pouvions pas utiliser de verre pour l'activité, elles l'ont remplacé par du papier. À la place de cive de verre, comme les verriers, nous avons des cives de papier. Chacun a tracé des formes, les a découpées, puis assemblées pour créer un dessin abstrait ou figuratif.



### **L'atelier des souffleurs de verre**

Nous avons été accueillis par Guilhem et Jérémy, souffleurs de verre. Ils nous ont expliqué les ingrédients qui entrent dans la fabrication du verre : du sable, de la cendre et des débris de verres recyclés.

Ils nous ont montré comment ils cueillent une boule de pâte de verre en fusion dans le four, chauffé à 1200 °C, à l'aide de leur canne de soufflage.

Ils ont fabriqué devant nous des objets : un cygne, une tortue, un chat et un scorpion. Ils nous ont aussi montré comment on fabriquait une bouteille à l'aide d'un moule.

Nous avons découvert la fragilité du verre : Jérémy a cassé la tortue en voulant la placer dans le four de recuisson, four à 510°C qui permet aux objets de refroidir progressivement.

Ensuite, ils ont fait souffler notre maîtresse dans la canne. Ça n'avait pas l'air facile. On a bien ri.



### **Le faux pique-nique...**

À cause de la pluie, on a mangé notre pique-nique dans une salle, bien au chaud ! Ensuite, en attendant la visite, on a fait le dessin de l'atelier des souffleurs de verre, on a lu des livres et on a fait des jeux de société. C'était chouette !

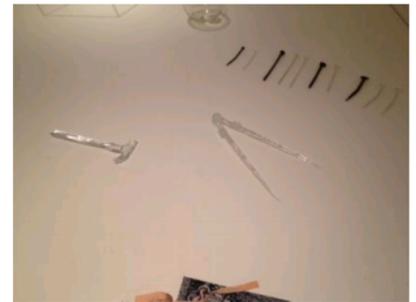
## La visite guidée

Karine et Chrystelle nous ont fait découvrir des œuvres modernes en verre. Certaines s'inspiraient de la nature comme ces formes vertes qui imitent des graines.

D'autres, prenaient comme modèle les filets et les bouées des marins.

On a fait une sorte de chasse au trésor : la troupe a été partagée en trois groupes, chacun devait remplir une mission. Le premier cherchait des objets qui faisaient penser à la nature, le deuxième devait chercher ceux qui évoquaient des outils et le troisième, ce qui faisait penser à des bouées. Après un petit temps de recherche, chaque groupe a présenté aux autres ce qu'il avait trouvé. Cela nous a permis de faire un lien entre les objets trouvés sur des sites archéologiques et les œuvres modernes exposées.

La dernière pièce du musée nous a permis de comprendre pourquoi le musée est installé à Carmaux : les mines de charbon fournissaient le combustible nécessaire pour faire chauffer les fours des verreries.



Il a plu une bonne partie de la journée. Mais peu importe, nous avons passé une bonne journée, pleine de découvertes.

École maternelle - Rue du Fresquet - 81160 Arthès

☎ 05 63 55 17 12

Afin de préparer la rentrée de septembre 2017, nous demandons aux familles de signaler toute nouvelle inscription en Petite Section.

La directrice M<sup>me</sup> Brigitte COUSY

Témoignages de M<sup>mes</sup> Chrystèle Barthélémy et Marie-Roger Nelzy, institutrices à Arthès

Comme chacun le sait, aujourd'hui, à tout instant, l'information passe par un affichage sur un écran, ce dernier étant la plupart du temps interactif. Et certains, surtout les enfants, deviennent très vite « accros ».

Dans l'acte pédagogique que l'enseignant doit accomplir, il recherche tous les moyens performants, rapides, quelquefois ludiques, surtout faciles d'accès, susceptibles de l'aider à captiver l'auditoire.

En cela, le « tableau noir » et la craie laissent place à un tableau blanc avec des feutres effaçables qui deviennent selon les opportunités « écran interactif ».

L'image projetée par le vidéoprojecteur sur le tableau blanc est en quelque sorte « surveillée » par le logiciel « ESPACE DE TRAVAIL ». Moyennant un stylet en main, toute action de l'élève sur le tableau est analysée et reproduite en image affichée. Cette chaîne numérique peut même être améliorée par l'utilisation d'un tableau tactile, (voir photo classe de CP) ainsi il est possible d'agir en touchant simplement le tableau avec le doigt !

## **Bilan :**

Souci de bien faire pour l'élève devant le tableau blanc interactif (TBI), volonté accrue de « passer au tableau », développement des facultés à l'oral, changement rapide d'exercice, possibilité de mémorisation immédiate des erreurs et des remèdes en fichiers informatiques, mise en relation avec des bases de données, échanges de travaux avec des collègues dans d'autres écoles, utilisation interactive des immenses moyens de recherche disponibles.

Par exemple, demain nous allons en sortie cinéma, pour préparer la séance, nous n'avons que le titre du film. Rien de plus simple ! Recherche effectuée la veille de l'affiche sur la toile Internet, mise en mémoire sur clé USB. En classe, affichage à l'écran, étude de la composition de l'affiche, couleurs, informations, construction, producteur du film, année de sortie .....

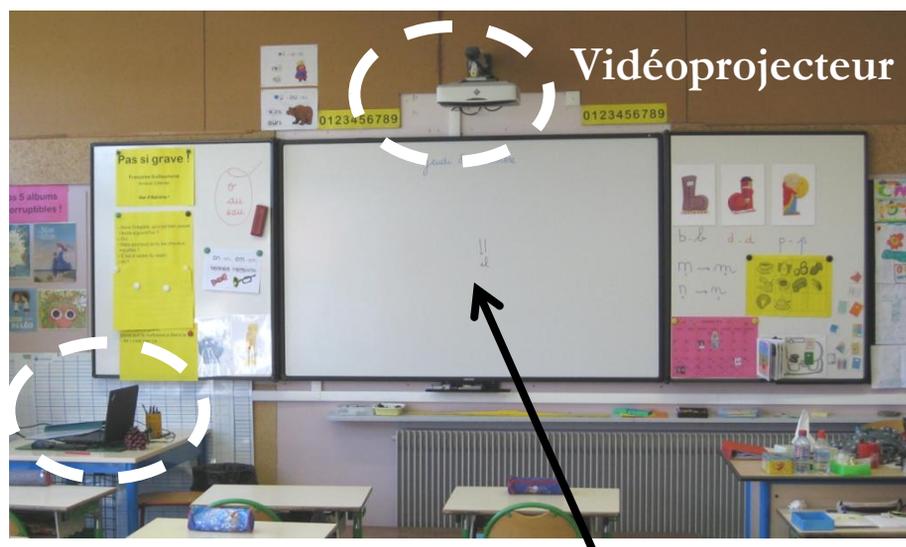
Voici démystifiée la terminologie « classe avec tableau numérique interactif ». Un environnement de travail très utile qui ouvre une grande quantité de possibilités pour captiver l'attention des élèves.

L'utilisation est quotidienne, sensiblement ¼ du temps, cependant les livres ont toujours leur place dans nos écoles. Le TBI, tableau blanc interactif, n'est pas allumé toute la journée et le papier et les crayons sont et seront toujours présents !

Mais comme vous le savez, l'essentiel est d'écouter et de regarder la maîtresse droit dans les yeux pour ne pas louper les consignes de travail.

Classe de  
M<sup>me</sup> Barthélémy  
Cours  
Préparatoire

Ordinateur



Zone tactile

# Association Culturelle d'Arthès - ACA

## IMPORTANT

### Assemblée Générale de L'ACA

*Samedi 7 janvier 17 h 30, Salle des Loisirs*

Venez nombreux apporter vos suggestions, vos souhaits... vos remarques...

19 h Apéritif (offert par la Municipalité)

20 h Buffet partagé (chaque participant apporte un plat de 4 parts, boissons ou autre... et ses couverts)

21 h Concert gratuit

## Théâtre... théâtre... théâtre... théâtre...

*Vendredi 24 février 2017*

La Compagnie MaMuse présente

Comédie

Cabaret du couple

Avec Laetitia Bosc et Éric Vanelle

*De « Tragédie » (J.M. Ribes) en passant par « Histoires d'hommes » (Xavier Durringer mélangeant quelques chansons taillées sur mesure pour l'occasion (et de Laetitia Bosc elle-même !), quelques chroniques acides (Jean-Paul Dubois), un peu de poésie (Georges Brassens) et vous obtenez une délicieuse gourmandise qui pique, un « cabaret du couple » épicé !*



**...ET TOUJOURS LES ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE :**  
**« LECTURES CROISÉES », « ATELIERS D'ÉCRITURE », « LIRE AUX TOUT-PETITS »...**

**« L'ATELIER YOGA »**

L'Association Culturelle d'Arthès a besoin de vous,  
 rejoignez-nous, en appelant au 05 63 55 18 56,  
 en écrivant [acarthés@free.fr](mailto:acarthés@free.fr), en venant à la Bibliothèque Municipale,  
 ou en consultant le site de l'A.C.A <http://acarthés.free.fr>

## Joyeuses fêtes à tous

## Association des Parents d'Élèves : A.P.E. Arthès

Comme à chaque rentrée, l' Association des Parents d' élèves d' Arthès a redémarré ses actions dans le but de dégager des bénéfices qui seront ensuite répartis entre les deux écoles.

Les opérations réalisées l' année passée ont permis à l' APE de reverser aux écoles une participation de 5 175 €. Cette dotation permettra d' accompagner les projets des enseignants (classes transplantées, spectacles, sorties culturelles ou sportives, ...) pour cette nouvelle année scolaire débutée en septembre.

Au mois de novembre, le 5<sup>e</sup> vide grenier de l' association appelé «BROC' ENFANT», a accueilli plus d' une trentaine d' exposants venus « se libérer » de jouets, vêtements ou autres affaires de puériculture. Les visiteurs, pour leur part ont semblé heureux de venir «faire des affaires».

Le père Noël, quant à lui, devrait aussi se présenter à l' école maternelle avant les vacances ... il nous l' a promis.

Le début d' année 2017 sera marqué par l' organisation du traditionnel LOTO des écoles. Il se tiendra le **samedi 21 janvier 2017** à la salle des fêtes d' Arthès.

Venez pour tenter votre chance, de nombreux lots seront à gagner tant pour les adultes que pour les enfants : jambons, bons d' achats, vélos, équipements électroportatifs ...

Nous espérons vous y voir très nombreux, et vous souhaitons de passer de bonnes fêtes.

Merci à tous.

**Sans votre participation, l'APE ne pourrait pas soutenir les projets des écoles !**

La présidente Magali Maviel

---

## Association « Les Amis d'Izi »

L'association 'Les amis d'Izi' est heureuse de vous faire part de l'ouverture de :

**l'École de Musique associative d'Arthès,  
"enseignement Guitare".**

Les cours débuteront le mercredi 4 janvier 2017 à 18 h 30 à la salle Georges Albinet, dans l'ancienne salle de danse, attenante à la salle des loisirs Georges Albinet.

Ces cours s'adressent à tous, débutants ou confirmés, à partir de 8 ans. Le prêt de l'instrument est possible pour les premières leçons.

Renseignements et inscriptions:

Les Amis d'Izi, Olivier Brabant au 06 06 43 21 37



## Association JAZZPHONIE

L'Association JAZZPHONIE a pour but la promotion de la musique. Pour cela elle a deux actions principales, d'abord la pratique du chant choral avec les " CHŒURS D'ARTHÈS ", et l'organisation d'une soirée jazz.

La chorale, " LES CHŒURS D'ARTHÈS " compte une trentaine de participants qui se retrouvent tous les mercredis soirs (sauf vacances scolaires) pour répéter de 20 h 30 à 22 h 30 à la salle Georges Albinet à Arthès. Les répétitions se font sous la direction de Bruno Balazard dans une ambiance sympathique. La voix est un instrument de musique qui se travaille au même titre que les autres, il vous semble que vous ne savez pas chanter, venez nous rejoindre et vous constaterez qu'avec un peu de travail et de confiance en soi on peut y arriver, tout ça dans la bonne humeur et avec le soutien de tout un groupe.

L'association a déjà organisé cette année un concert à l'église d'Arthès où nous avons reçu un groupe polyphonique béarnais " ARDALH", avec lesquels nous avons partagé une soirée et des chants traditionnels. Ce trio, avec lequel l'échange a été très amical, a produit une prestation vocale très appréciée.

Les " CHŒURS D' ARTHÈS " ont aussi participé à la journée organisée par l'Association Culturelle d'Arthès le dimanche 6 novembre en interprétant avec SYLVIANE BLANQUART des chants ayant pour thème « LA PAIX ».

Les prochaines manifestations prévues :

**- Soirée jazz : samedi 25 mars 2017 à 21 h, salle Georges Albinet à Arthès.**

Depuis plus de 15 ans l'association reçoit des groupes de jazz. Tous les ans nous essayons de trouver un style différent car le jazz est une musique à multiples facettes que nous aimons à vous faire découvrir.

**- Rencontre chorales : vendredi 12 mai 2017 à l'église d'Arthès à 21 h.**

C'est une soirée dédiée à la voix. Nous invitons 2 chorales avec des répertoires variés à partager pour un moment convivial sous le signe de la chanson.

Cette année nous recevrons un groupe de  
JAZZ MANOUCHE

### " SHEIK OF SWING ",

4 musiciens professionnels issus d'horizons différents mais tous friands de cette musique.

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

M<sup>me</sup> Chèvre Jackye :

☎ 05 63 55 03 02 / 06 10 15 17 35



## AMICALE DES RETRAITÉS

Le programme des activités 2016 se termine. Nous vous présentons un récapitulatif de toutes nos activités qui se sont produites et qui vont se dérouler jusqu'au terme de ce 2<sup>e</sup> semestre.

**Atelier informatique** : tous les vendredis de nombreux adhérents participent au cours afin de maîtriser le fonctionnement de l'ordinateur, les méandres d' Internet, le traitement et le classement de photos. Un groupe de débutants de 14 h à 15 h 30 et de plus confirmés de 16 h à 17 h 30 améliorent ainsi leurs savoir-faire.

### **Du 7 au 10 septembre** : voyage au Puy du Fou

40 personnes ont participé à ce voyage avec à l'aller : la visite de la ville de Limoges et au retour la découverte du village de Collonges-la-Rouge. Tous les participants sont revenus émerveillés de cette sortie. Les différents spectacles proposés ont donné l'impression d'être dans un autre monde.

**Le 13 octobre** : gala de variétés avec « Menta Canella Sevillanas ». Une centaine de personnes se sont déplacées. Ce spectacle était finalement pauvre en danses et un problème de sonorisation a perturbé le déroulement des parties chantées.

**Le 20 octobre** : « retour vers le passé proche » : deux magnifiques diaporamas sur le Portugal et sur le Puy du Fou ont été présentés aux nombreuses personnes ayant participé à ces deux voyages.

**Le 27 octobre** : grillades de châtaignes : un bon nombre d'adhérents s' était donné rendez-vous afin de passer un agréable après-midi pour déguster les châtaignes grillées et le cidre.

### **Le 19 novembre** : repas convivial

Une belle journée passée entre amis autour du repas traditionnel sur le thème « gastronomie alsacienne ». Nous avons dansé en compagnie de l'orchestre « Domingo ».

**Le 24 novembre** : petit loto (ouvert à tous).

**Le 1<sup>er</sup> décembre** :

- distribution du colis de Noël
- renouvellement des cartes
- inscription des nouveaux adhérents



**Le 11 décembre** : 2<sup>e</sup> grand loto sur le thème des jambons. Venez nombreux tenter votre chance (ouvert à tous).

**Le 15 décembre** : goûter de Noël : tous les adhérents sont conviés à passer un agréable après-midi animé par le groupe folklorique « los Escloupets » de Saint-Grégoire et à partager la traditionnelle bûche de Noël.

À noter 3 sorties d'exception prévues en 2017, le musée de l'aviation à Toulouse le 11 mai, un voyage de 9 jours à Berlin et en Pologne du 31 mai au 8 juin et un voyage de 4 jours à Lyon à mi-septembre.

Le Conseil d'administration de l'Amicale vous remercie pour votre présence aux diverses activités et vous souhaite un Joyeux Noël et une très Bonne Année 2017.



## AASSODAL

### POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE SES SALARIÉS

Plusieurs études ont permis de constater que le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles est important dans le secteur des services à la personne.

Face à ce constat, AASSODAL s'engage dans **l'amélioration des conditions de travail des salariés et de ce fait dans la prévention des risques professionnels à domicile, par l'intermédiaire des instances représentatives de personnel d'une part et en groupes de travail d'autre part.**

Pour Sandra PEYRE, directrice, « *il est indispensable de mettre en place des actions qui permettent de préserver la santé des salariés. Nous sommes conscients des difficultés engendrées par ce métier et essayons de tout mettre en œuvre pour limiter les risques* ».

2 instances permettent notamment de travailler sur les conditions de travail :

- le **CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail)**,
- un **comité de pilotage créé en 2016 spécifique à ce sujet.**

Ces groupes de travail pluridisciplinaires qui réunissent des salariés, la direction et la médecine du travail, proposent des actions de préventions pour la santé des salariés.

Quelques exemples d'actions mise en place qui permettent de prévenir les risques professionnels :

- réorganisation des tournées des week-ends et découpage du secteur d'intervention d'AASSODAL en sous-secteurs afin de limiter le nombre de kilomètres parcourus et d'améliorer le rythme de travail.
- mise en place du tableau de repérage des risques professionnels élaboré par la CARSAT, pour chaque domicile : permet de repérer le matériel présent, la configuration du logement...
- formation sur la manutention : travail sur les postures récurrentes des aides à domicile afin de ne pas forcer sur les membres fragilisés (épaules, cervicales...).

Les services assurés par l'AASSODAL sont diversifiés et adaptés aux besoins des usagers :

- ✓ **aide et accompagnement de personnes âgées,**
- ✓ **aide et accompagnement de personnes en situation de handicap,**
- ✓ **aide à la vie quotidienne,**
- ✓ **téléassistance,**
- ✓ **garde d'enfants,**
- ✓ **repassage,**
- ✓ **jardinage / bricolage.**

Plus d'informations auprès de l'accueil au ☎ 05.63.43.25.00 ou bien à l'une de nos deux adresses :

Bât L2, avenue Maréchal Juin 81000 ALBI ou 6 place du Maquis 81000 ALBI.

Coordonnées électroniques : [www.aassodal.fr](http://www.aassodal.fr) [accueil@aassodal.fr](mailto:accueil@aassodal.fr)

# LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Avec à peine plus de 30 adhérents pour cette saison le club de tennis garde son esprit familial et convivial.

Un groupe de nouveaux arrivants de bon niveau a rapidement pris ses marques, nous faisons tout pour les intégrer dans la structure.

Dès le printemps nous pourrons les inclure dans la composition des équipes habituellement engagées.

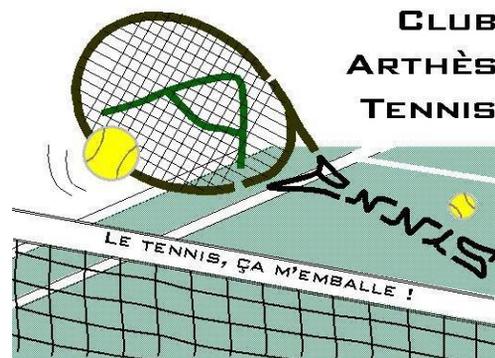
Les démarches pour la régénération du court extérieur, coté « Club House », sont engagées.

Après un sérieux décapage et le rebouchage des légers défauts de surface, l'application au pistolet d'une couche d'accrochage puis la mise en œuvre à la raclette, en deux couches, d'une résine en deux couleurs va motiver encore plus les adhérents pour venir « taper la balle » en extérieur.

Le 8 octobre, sur toute la journée le Club Arthès Tennis était reçu par le club de Saint-Juéry pour la partie tennis du Challenge du Pont 2016. Par 3 à 2 le tennis Saint-Juéry l'emporte.

Avec près de 130 convives au repas amical de la soirée organisée par l'OMEPS de Saint-Juéry cette journée a tenu ses promesses. Le rendez-vous est déjà pris pour l'édition 2017 sur les installations d'Arthès.

La période hivernale est maintenant propice aux entraînements répétés afin d'acquérir la volonté de faire encore mieux en 2017, bon tennis.



Rencontre « Challenge du pont 2016 »

## Bonnes fêtes de fin d'année

### Retrouver son bien-être avec « ROZEN » ! (Sophrologie Relaxation)

## ASSOCIATION ROZEN

De la même façon que l'on peut faire du sport ou se nourrir sainement pour préserver sa santé et sa vitalité, la sophrologie est une démarche qui permet d'aboutir à une meilleure connaissance de soi et ainsi de travailler ses points faibles pour aller vers un véritable bien-être.

La sophrologie est devenue l'une des méthodes les plus efficaces permettant de développer ses propres capacités. Elle s'adresse à tous, de l'enfant de 5 ans au sénior.

Cinq bonnes raisons pour suivre un cours collectif :

- c'est une véritable heure de pause où l'on ne pense qu'à soi, où l'on se détend, on décomprime
- c'est facile à pratiquer, on se laisse guider; les cours ne sont pas progressifs, chaque atelier est différent avec des objectifs tels que : mieux dormir, lâcher prise, visualisation positive, ...
- on ressent rapidement les effets positifs sur le stress,
- on apprend à mieux se connaître,
- on devient ZEN ; on équilibre le système nerveux, ce qui profite à tout l'organisme.

**Bon pour une séance d'essai GRATUITE et SANS ENGAGEMENT**

**le lundi de 19 h 15 à 20 h 30 (hors vacances scolaires)**

à la salle du Dojo, espace associatif Jean Puylaurens, rue Émile Roquefeuil, 81160 Arthès

**Pour tout renseignement s'adresser à M<sup>me</sup> Larroque au 06 84 91 97 44.**

## Les doigts arthésiens

L'association « Les Doigts Arthésiens » anime depuis de nombreuses années des activités créatives, le lundi et le mardi de 14 à 18 heures.

Le lundi à l'espace associatif « Jean Puylaurens », le peintre Rolland Graviassy nous initie à la peinture au pinceau et au couteau.

Au même endroit, le mardi, la réalisation de diverses créations (peinture sur porcelaine, collage de serviettes, 3D, pâte à sel et confection de divers objets) nous rassemble en toute convivialité.

Si cela vous tente, venez nous retrouver, même pour une simple visite, c'est avec joie que nous vous recevrons.



## TOP FORME ARTHÈS

La saison a redémarré en septembre, nous proposons cette année 3 heures de cours hebdomadaires : un nouveau cours de « Pilates » et 2 heures de renforcement musculaire.

La méthode « Pilates » est une technique de renforcement des muscles profonds et de récupération de la mobilité articulaire adaptée à tous les âges.

Elle contribue à :

- retrouver un équilibre entre force et mobilité,
- à renforcer et stabiliser le "centre" par le travail du muscle transverse et du plancher pelvien indispensable à l'équilibre,
- à renforcer les muscles profonds de la posture,
- à réduire les tensions musculaires,
- à développer la conscience de son corps et la concentration,
- à gérer son stress.

Les horaires des cours sont les suivants :

- **PILATES** : le **lundi à 19 h 30** animé par Florence
- **RENFORCEMENT** le **mardi à 19 h 30** animé par Latifa
- **MUSCULAIRE** le **jeudi à 18 h 30** animé par Jessica

Cours d'essai gratuit et inscriptions lors des cours à la salle polyvalente d'Arthès

Tarif dégressif pour les adhésions prises à partir de janvier, 11 euros par mois.

Pour plus d'informations : 06.77.48.38.48 ou 06.85.11.04.24

Mail : [topforme.arthes@gmail.com](mailto:topforme.arthes@gmail.com) Site : <http://gym-arthes.monsite-orange.fr>

# LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

L'Entente Arthès-Saint-Juéry Basket a bien débuté la saison 2016-2017 avec plus d'une centaine de licenciés.

Différentes catégories sont représentées : U7 mixte, U9 mixte, U11 mixte, U13 garçons, U13 filles, U15 garçons, Séniors masculins : 2 équipes et une équipe loisirs qui complète l'effectif.

Cette année le club se lance dans un projet de Basket-Santé qui sera encadré par un animateur diplômé. Cela s'adresse à toutes les personnes atteintes d'une ou plusieurs pathologies et souhaitant avoir une activité physique adaptée.

Cette activité débutera en janvier 2017, le lundi matin de 10 h 30 à 11 h 30 à la salle des sports d'Arthès. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter Benjamin au 06 77 36 37 36.

Toutes les équipes ont débuté le championnat départemental.

Des stages de basket ont été organisés durant les vacances de Toussaint. Beaucoup de jeunes licenciés au club ou pas ont participé dans une bonne ambiance.

Le 31 octobre en soirée le club a organisé une soirée Halloween avec des déguisements démoniaques et fantomatiques !!!

Le loto du club aura lieu le 14 janvier 2017 à 20 h 30 salle Georges Albinet.

Les joueuses, les joueurs et les membres bénévoles vous attendent nombreux et vous souhaitent un Joyeux Noël et une Bonne Année.



---

## **Gymnastique Volontaire Séniors d'Arthès**

Notre Assemblée générale a permis de réaffirmer la bonne santé de la Gymnastique Volontaire Séniors d'Arthès avec 51 adhérents qui sont toujours fidèles pour cette nouvelle saison.

Le nombre d'adhérents reste stable depuis 3 ans.

Venez nous rejoindre, la qualité des cours est assurée et l'ambiance est toujours chaleureuse.

Notre sortie de fin d'année au lac de la Roucarié a été une réussite avec 43 participants, l'activité marche semble être appréciée de façon unanime par nos adhérents toujours prêts à se maintenir en forme, sans oublier la convivialité partagée au cours d'un très bon repas.

La saison a démarré depuis peu, mais la forme et l'envie paraissent être déjà au rendez-vous, compte tenu de la fréquentation élevée dès la première heure.



Notre association renouvelle son don de 50 euros pour le Téléthon. Comme chaque année, la « Galette des Rois » est prévue le 17 janvier 2017 et la sortie de fin de saison est déjà à l'étude avec la participation de chacun.

Siège Social : G.V. Séniors, Mairie, 81160 Arthès  
n° agrément jeunesse & sports : 81-97D 490 (27 Octobre 1997)



## OFFICE MUNICIPAL D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE D'ARTHÈS

Les quatre jours des Fêtes de la Saint-Pierre ont été, cette année encore une belle réussite, avec surtout un record de participation lors de l'Arthésienne.

Dès le vendredi soir, un spectacle, détecté par l'Association Culturelle (ACA), présenté par la troupe Prêt à Porter, « Droit dans le Mur », fût d'une grande qualité artistique ainsi qu'une belle performance sportive. Malheureusement l'assistance n'était pas fournie, compte tenu du niveau de la prestation du duo.

Samedi, le parcours du triathlon « l'Arthésienne », aidé par un temps bien ensoleillé après un petit arrosage matinal, a vu ses records de participation battus, impliquant de nombreux jeunes entourés de leurs parents.



163 vélos, 145 kayakistes, 130 coureurs ou marcheurs se sont élancés sur le parcours très prisé. Un chiffre global de 277 participants, certains ayant délaissé une des trois disciplines.

Un plateau repas traditionnel était distribué sur le site de La Condomine pour 223 personnes, comprenant de nombreux bénévoles des associations membres de l'OMEPS et une grande partie des élus tous impliqués dans l'organisation.

L'apéritif offert par la Municipalité terminait cette journée sportive.

À la salle des loisirs, le repas du soir avec le menu traditionnel, le jambon-braisé, voyait 200 repas servis.

Le vendredi soir et le lundi après-midi, deux tournois de pétanque en doublettes ont eu leur succès habituel.

Le lundi, le repas autour des traditionnels « tripoux » a attiré environ 60 personnes à l'ombre du bâtiment de l'espace associatif.

Lors de la Conquête du Pont 2016, Saint-Juéry nous recevait sur ses installations. Malgré les efforts fournis par nos trois associations, pétanque, foot loisirs et tennis, nous avons été cette année battus par Saint-Juéry. Revanche à prendre impérativement en 2017.

Une sortie au ski est prévue en début d'année sur deux jours, **les 28 et 29 janvier 2017**. Voir en page suivante l'article paru récemment.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

## Sortie ski OMEPS

L'Omeps innove pour la traditionnelle sortie annuelle de ski. Cette année, ce n'est pas une journée, mais un week-end qui est proposé en direction de l'Andorre. Le choix sera prochainement tranché entre les stations de Soldeu ou d'El Tarter. Logement près des pistes, forfait deux jours de ski et une nuit d'hôtel. Autre forfait moins cher, pour ceux qui préféreront slalomer entre les boutiques détaxées. Week-end retenu : samedi 28, départ 6 heures et dimanche 29 janvier, retour aux environs de 21 heures. On peut donc être simple accompagnant si on préfère les boutiques aux pistes de ski.

Afin de permettre à l'Omeps de planifier cette sortie, les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec le président Yannick Bonhomme qui sera en mesure de vous donner le montant des forfaits proposés. Tél 0679687010 ou 0563450290.

## Racing Club Lescure Arthès XIII

**Des nouvelles de la section Minimes (U15) :**

La saison 2015/2016 a été magnifique avec le titre du Trophée National Minimes. Un bel effectif très solidaire et enjoué dont 1/3 d'arthésiens a remporté le finale.(voir photo ci-dessous).

Cette équipe nous a laissé pleins de beau souvenirs.



En septembre, nous avons eu quelques inquiétudes pour le début de la saison 2016/2017, seuls restaient quelques uns de l'année passée, de nouvelles recrues sont venues grossir les rangs.

Malgré tous les efforts, l'équipe ne peut jouer qu'à 9 au lieu de 13. Dommage !

Difficile pour ces joueurs ! Le RC Lescure-Arthès est une « famille » comme ils aiment à le dire. Alors ils se sont vu soutenus par tout un club.

Inscrits en coupe de Ligue Occitanie, ils ont franchi toutes les étapes, éliminant toutes les équipes les unes après les autres, dernière en date, Les Loups de Villefranche d'Aveyron.

Maintenant, nos guerriers se retrouvent en finale !!! Merveilleux ! Et pour parfaire le tout, celle-ci se déroulera à domicile le 10 décembre à 13 h 30 au stade Jean-Vidal !

Que demander de plus si ce n'est que de ramener ce trophée. Ensemble nous sommes plus forts !

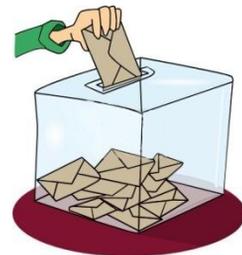
Pour ne pas manquer les rendez-vous électoraux de 2017 ou d'éventuelles élections partielles qui seraient organisées dans votre commune ou votre département, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2016, au plus tard.**

**L'élection présidentielle se tiendra les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017.**

Les électeurs sont normalement inscrits sur les listes électorales de leur commune de résidence. Toutefois, dans certains cas il convient de s'inscrire ou de se réinscrire sur les listes électorales.

Ceci concerne:

- ✓ les déménagements entraînant la modification du lieu de vote,
- ✓ les jeunes non recensés,
- ✓ les Français de l'étranger désirant voter en France.



Pour simplifier les démarches, l'inscription en ligne est proposée aux usagers dans les communes ayant adopté le dispositif.

Il suffit de créer un compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et de numériser les pièces justificatives demandées ou d'en envoyer une copie par courrier.

L'inscription peut aussi se faire en mairie ou par courrier.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : [ouijevote.fr](http://ouijevote.fr)

---

Afin que votre inscription soit prise en compte au 1<sup>er</sup> mars 2017, vous devez impérativement nous faire parvenir les trois types de documents suivants: (avant le 31 décembre 2016)

- **le formulaire d'inscription dûment renseigné et signé par le demandeur (à compléter en mairie),**
- **une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité** [carte d'identité (photocopie recto verso) ou passeport (photocopie de la double page sur laquelle figure votre photo) ],
- **un justificatif de domicile (sont acceptés: avis d'imposition, factures EDF ou France Télécom).**

Cette inscription vous permettra de recevoir votre carte d'électeur sur laquelle sera précisée l'adresse de votre bureau de vote.

Pour toute difficulté ou en cas de situation particulière, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie d'Arthès au ☎ **05.63.55.10.11**

## Cas particuliers :

vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans avant l'un des deux scrutins prévus en 2017.

Vous serez inscrit d'office sur les listes électorales de votre commune, sous réserve toutefois que vous vous soyez fait recenser auprès de votre mairie en vue de la journée « défense et citoyenneté ».

Vous n'avez donc pas de démarche particulière à effectuer auprès de votre mairie.

Toutefois, si vous n'avez pas reçu de courrier vous informant de votre inscription, vous êtes invités à contacter votre mairie avant le 31 décembre 2016 afin de vérifier votre inscription.

vous habitez à l'étranger et vous êtes inscrit sur la liste électorale de votre consulat mais si vous souhaitez voter en France en 2017.

Dans ce cas, vous devez impérativement être radié de la liste électorales consulaire et vous inscrire sur la liste électorale de votre commune, avant le 31 décembre 2016.

Pour tout renseignement, contactez votre consulat ou consultez le site internet du ministère des Affaires étrangères et de Développement international : [www.votezalettranger.gouv.fr](http://www.votezalettranger.gouv.fr)

## Réflexions sur le stationnement

L'accroissement du nombre de voitures en stationnement dans le village à certaines plages horaires de la journée impose le rappel des quelques règles de courtoisie et de bon sens civique.

C'est vrai qu'il est intéressant de pouvoir stationner quelques minutes seulement auprès de la boutique du commerçant chez lequel on veut faire un achat rapide.

Malheureusement le centre du village, organisé selon le plan caractéristique des bastides, ne peut offrir suffisamment de places tant en journée qu'en stationnement résidentiel.

À cet effet, à Arthès, quelques emplacements de parking à durée limitée ont été matérialisés par peinture au sol de couleur bleue et panonceaux. La disponibilité de ces places est du ressort des usagers durant les plages horaires d'ouverture des boutiques d'en face. Imaginons un emplacement de stationnement à durée limitée **cinq minutes**, il est en principe libre plusieurs fois par heure

Une place de parking ainsi repérée n'appartient pas au commerçant le plus proche, c'est évident !

Si par avance on est certain(e) que notre course va prendre plus de temps, il vaut mieux se garer à un emplacement à durée non limitée, quitte à devoir faire quelques pas ! C'est même conseillé par le corps médical ! À Arthès, il y a deux parkings : place du 19 mars 1962 et place François Mitterrand, soient plus de 200 places à moins de 100 mètres des commerçants). Le lendemain, très certainement, vous serez satisfaits de trouver rapidement un emplacement libre pour un achat rapide !

Et pourquoi pas aller chercher son pain ou le journal à pied ou en vélo si le temps le permet. C'est très agréable !

Ici plus de 100 places de parking!

Trajet à pied de moins de 80 mètres !

Par ailleurs : un extrait de l'article L417-12  
« Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police. »

De même l'article R417-5 :

L'arrêt ou le stationnement d'un véhicule empiétant sur un passage prévu à l'intention des piétons est interdit.

Le fait de contrevenir aux dispositions du présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la première classe.



Ici 40 places de parking !

Trajet à pied de moins de 60 mètres !



Après près de 40 ans passés auprès des malades sur la commune d'Arthès et ses environs, Madame TORTORELLA PUECH Roselyne vous informe de la cessation de son activité pour départ en retraite à depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Elle tient à remercier particulièrement les médecins, pharmaciens et bien sûr tous les patients et leur famille pour leur fidélité, leur sympathie et leur amical soutien tout au long de ces nombreuses années.

## VIE PRATIQUE

### Ramassage de encombrants

Voir ci-dessous le texte donné sur le site internet de la Mairie

Pour ne plus jamais voir ceci !

### Objets non recueillis par les services de ramassage : encombrants

Un sommier usagé, un vieux meuble, un appareil électrique hors d'usage sont ce que l'on appelle des **encombrants** !

Si vous ne pouvez les apporter en déchèterie, la solution est de faire appel au **ramassage sur demande**. Tous les premiers mercredis de chaque mois, les encombrants sont collectés par une association d'insertion devant votre porte !

Ce service est financé par la commune, ne pas hésiter à l'utiliser !



Facile, la **seule condition obligatoire** est d'avoir prévenu la mairie, au plus tard **la veille jusqu'à 16 heures**, au **05 63 55 10 11**, en indiquant votre intention de dépôt d'encombrants et en précisant bien votre adresse. Déposer les objets exactement devant votre numéro de maison, bien rangés sur le trottoir.

En effet, il est impossible de demander à l'entreprise collectrice de marauder le long de toutes les voies de la commune (plus de 25 km) à la recherche d'éventuels dépôts non déclarés, ces déchets risqueraient de rester en souffrance et de créer un début de « dépôt sauvage ».

Une autre solution, l'entraide avec un voisin équipé d'une remorque qui se rend régulièrement en déchèterie. Profitez d'un voyage avec lui pour visiter et comprendre les enjeux de la filière des produits recyclés.

Il faut savoir que désormais tout un chacun est équipé de téléphone portable qui est aussi un appareil photo très facile à dégainer. Un dépôt de plainte pour dépôt sauvage d'ordures serait difficile à contrer si quelqu'un vous a pris en flagrant délit !

# BIENTÔT 16 ANS!! PENSEZ AU RECENSEMENT



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS  
FAIT RECENSER.  
ET TOI ???



## QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

## POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique .

## COMMENT ?

A la mairie de votre domicile.  
Munissez-vous des documents suivants:  
pièce d'identité et livret de famille.

**Pour plus d'information:**  
[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

### JOURS DE COLLECTE sur la commune



- Les ordures ménagères : le lundi matin



- Le tri sélectif : le jeudi matin

### COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

- Ramassage le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois
- Prévenir la mairie : 05 63 55 10 11
- Déposer les encombrants sur le trottoir la veille au soir

### Déchetterie de Gaillaguès

Chemin de Gaillaguès  
81000 Albi  
Tél: 05 63 46 20 98

**Horaires d'ouverture** : De 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30, le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi. **Fermé le mardi.**

### Déchetterie de Saint-Juéry

La Besse  
81160 Saint-Juéry  
Tél : 05 63 45 06 09

**Horaires d'ouverture** : Du mardi au samedi: 8 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h30.

## SERVICES DISPONIBLES DANS VOTRE AGENCE POSTALE COMMUNALE :

### • COURRIER ET COLIS

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes Prêt-à-poster et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autres produits courrier / Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, chronopost et valeur déclarée)
- Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et prêt à poster de réexpédition)

### • SERVICES FINANCIERS (Dépannage)

- Retrait d'espèces sur CCP et Compte Épargne du titulaire dans la limite de **350 euros**, (tous les 7 jours) sur présentation d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de compte (chéquier, carte bancaire...)
- Paiement de mandat cash, dans la limite de **350 euros** par opération
- Transmission au bureau de poste pour traitement selon les règles en vigueur :
- des versements d'espèces sur CCP et Compte Épargne du titulaire dans la limite de 350 euros, par période de 7 jours glissants
- des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 350 euros (délai 3 jours)
- des procurations liées aux services financiers
- des demandes de services liées au CCP.

### Agence Postale Communale d'Arthès

Rue Adrien Fourès 81160 ARTHES

Tel : 05 63 45 76 31.

Horaires d'ouverture : Lundi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00

### Pour information

Durant la période de fermeture pour congés, vous devrez retirer vos colissimos ou lettres recommandées au bureau de poste de ST-JUÉRY.

Attention : le bureau où vous pouvez retirer vos colissimos ou lettres recommandées est inscrit sur votre avis de passage)

## FERMETURE DE L'AGENCE DU LUNDI 2 AU VENDREDI 6 JANVIER 2017 (INCLUS)

### BUREAU DE POSTE LE PLUS PROCHE :

**SAINT-JUÉRY**

**Du lundi au vendredi :**

de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

**Le samedi de 8 h 30 à 12 h 00**

### BÉNÉFICIEZ GRATUITEMENT D'UNE SECONDE PRÉSENTATION DE VOS LETTRES RECOMMANDÉES

Appelez le 36.31\* (jusqu'à 19 h en semaine  
et 12 h le samedi)

Votre facteur vous remettra votre lettre  
recommandée à votre domicile.

\* Impérativement le jour de dépôt de cet avis de  
passage dans votre boîte à lettres.



Réfection de tous les sols amortissants des aires de jeu à l'école maternelle



Enceinte sécurisée pour l'école maternelle



Agrandissement du parking au cimetière



Aménagement d'un sens de passage prioritaire devant le « château de la violette »



Rénovation du portail d'entrée de l'église



Pose d'un sol amortissant à l'aire de jeux



Réfection des tracés pour l'éducation à la prévention routière au groupe scolaire

# Agenda 1<sup>er</sup> semestre 2017

Date	Évènement	Lieu
<b>JANVIER</b>		
Samedi 7 à 17h 30 à 21h	Assemblée générale - association culturelle Spectacle gratuit	Salle G. Albinet
Samedi 14 à 20 h 30	Loto - basket	Salle G. Albinet
Jeudi 19 à 14h	Loto - amicale des retraités	Salle G. Albinet
Samedi 21 à 20h30	Loto - A.P.E	Salle G. Albinet
Samedi 28 à 12h	Repas des adhérents - amicale des retraités	Salle G. Albinet
<b>FÉVRIER</b>		
Jeudi 16 à 14 h	Assemblée Générale - amicale des retraités	Salle G. Albinet
Vendredi 24 à 20h30	Théâtre « Comédie Cabaret du couple » avec la compagnie MaMuse de Toulouse - ACA	Salle G. Albinet
Dimanche 26 à 14h	Loto - amicale des retraités	Salle G. Albinet
<b>MARS</b>		
Samedi 12 à 14 h	Théâtre – amicale des retraités – Le doux Éveil des Louves	Salle G. Albinet
Jeudi 23 à 14 h	Petit loto - amicale des retraités	Salle G. Albinet
Samedi 25 à 20 h 30	JAZZ'ARTHÈS – Jazzphonie	Salle G. Albinet
<b>AVRIL</b>		
Samedi 8 en soirée	Repas Racing Club Lescure Arthès XIII	Salle G. Albinet
Vendredi 21 à 20h30	Spectacle - Association culturelle	Salle G. Albinet
<b>MAI</b>		
Vendredi 12 à 18h	Rencontre chorales – Jazzphonie	Salle G. Albinet
Vendredi 19 à 16 h	Fête du jeu organisée par l' Association Culturelle - de 16 h 30 & à 18 h 30 pour les enfants, à partir de 18 h pour tous	Salle G. Albinet
<b>JUIN</b>		
Samedi 10 à partir 14 h	Fête des écoles - APE	Salle G. Albinet
Vendredi 23 à 18 h 30	Gala de judo	Salle G. Albinet